



Je suis **collaborateur de mandataire judiciaire**

Je souhaite évoluer vers un autre métier
avocat conseil en restructuration



MÉTIER

L'**avocat conseil en restructuration** est impliqué dans des missions de diagnostic juridique, de rédaction de protocoles en vue d'une ouverture de procédure collective, d'assistance et de représentation de l'entreprise en procédure collective ou phase de négociations.

Il peut également être amené à gérer des aspects de droit social tels que des procédures de licenciement.

Le métier s'exerce sous statut libéral ou salarié.

ACCÈS AU MÉTIER

La profession d'avocat est réglementée et soumise à des conditions de nationalité, de moralité, de capacité et d'aptitude.

Pour accéder au métier, il faut :

- être titulaire du CAPA (certificat d'aptitude à la profession d'avocat) ;
- prêter serment ;
- demander son inscription au sein d'un barreau.

Depuis 1991, des passerelles dispensant les postulants de passer le CAPA sont organisées sous réserve d'avoir exercé leur fonction pendant :

- 5 ans pour les professions juridiques (notaire, huissier de justice, greffier des tribunaux de commerce, administrateur et mandataire judiciaires...) et les universitaires enseignants en droit ;
- 8 ans pour les juristes en cabinet d'avocats, les juristes d'entreprise ou les collaborateurs de parlementaires.

Ces professionnels doivent se présenter à un examen de contrôle des connaissances en déontologie et réglementation professionnelle.

Tous doivent demander leur admission au Conseil de l'ordre du Barreau dans le ressort duquel ils exerceront.

Par ailleurs, l'avocat spécialisé en restructuration est idéalement titulaire d'une double formation type école de commerce lui permettant de disposer de notions d'analyse financière.

FORMATION, CERTIFICAT OU DIPLÔME

Niveau Bac+5 :

- CAPA et titre d'école supérieure de commerce.

L'accès à la profession d'avocat comprend 4 étapes :

- validation d'un master 1 de droit ;
- formation d'un an de préparation à l'examen d'entrée à EFB (école de formation du barreau) dans un IEJ (institut d'études judiciaires), composante d'une faculté de droit ;
- réussite de l'examen d'entrée à l'EFB ;
- suivi d'une formation de 18 mois (cours, stage, projet professionnel individuel) dans un des 15 CRFPA (Centre régional de formation professionnelle des avocats) sanctionnée par le CAPA.

PARCOURS DE MOBILITÉ

Le collaborateur de mandataire judiciaire, qui a la qualification de mandataire judiciaire, peut évoluer vers le métier d'avocat car une passerelle entre les deux métiers existe. Comme les autres officiers ministériels, les collaborateurs de mandataires judiciaires sont dispensés de la formation théorique et pratique et du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA).

Pour devenir avocat, le collaborateur de mandataire judiciaire doit :

- formuler une demande d'admission auprès du conseil de l'Ordre du barreau de son choix ;
- réussir l'examen de déontologie et réglementation professionnelle ;
- prêter serment ;
- s'inscrire au tableau de l'ordre.

Ses compétences en gestion de dossiers de procédures collectives, sa connaissance des acteurs et des procédures sont des atouts qu'il pourra mobiliser lors de l'assistance et de la représentation de l'entreprise en procédure collective ou en phase de négociations.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES

Indications synthétiques sur les activités du métier de collaborateur de mandataire judiciaire dont les compétences sont transférables pour l'exercice du métier d'avocat conseil en restructuration.

Activités du collaborateur de mandataire judiciaire	Degré de transférabilité vers avocat conseil en restructuration
Gestion des dossiers de procédures collectives	😊
Gestion et valorisation des actifs de l'entreprise défaillante	😊
Rédaction des rapports économiques et sociaux de l'entreprise en sauvegarde (redressement ou liquidation judiciaire)	😊
Relations sociales	😊
Relation avec les tribunaux	😊

😊 Fort

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR/À DÉVELOPPER

- Spécificités du secteur d'activité dans lequel il intervient.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

L'activité s'exerce en cabinet d'avocats et demande de nombreux déplacements en clientèle. Le métier est soumis à de fortes tensions et nécessite une bonne résistance au stress.



ALLER PLUS LOIN

- Ompl, fiche métier avocat
- www.cnb.avocat.fr

Afin d'en faciliter la lecture, les termes de cette fiche sont au masculin sans contrevenir au principe d'égalité entre les femmes et les hommes.